Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa
N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
10/07/18	10/07/18	2018_006884

1. Intitulé du projet

DEFRICHEMENT DE PARCELLES BOISÉES

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom DEDENIS Prénom PATRICE

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET 343 156 423 00014 Forme juridique EXPLOITANT AGRICOLE

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie *(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)*
47 a	

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

DEFRICHEMENT PARCELLES BOISÉES SUR LA COMMUNE PEROLS/VEZERE (19)
POUR UNE SURFACE DE 5,59 ha.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

MISE EN CULTURE (PRAIRIE).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- COUPE DES BOIS RESIDUELS.
- RASSEMBLEMENT DES REMANENTS.
- REMISE EN CULTURE (SEMIS).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

DEMANDE D'AUTORISATION DE DEFRICHEMENT

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
SURFACE A DEFRICHER :	5,59 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

SECTION AL

N° 6-8-9-10-11-7-12

LA RIVIERE BLANCHE

19170 PEROLS/VEZERE

Coordonnées géographiques[1] **Long.** __°__'__"_ **Lat.** __°__'__"_

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : **Long.** __°__'__"_ **Lat.** __°__'__"_

Point d'arrivée : **Long.** __°__'__"_ **Lat.** __°__'__"_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? **Oui** ☐ **Non** ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? **Oui** ☐ **Non** ☒

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.
Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html.
Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.
Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☒	☐	ZNIEFF DE TYPE II : VALLÉE DE LA SOUDEILLETTE (EN PARTIE)
En zone de montagne ?	☒	☐	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☒	☐	PNR DE MILLEVACHES
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	**Oui**	**Non**	**Lequel et à quelle distance ?**
D'un site Natura 2000 ?	☒	☐	ZPS DE MILLEVACHES (DIRECTIVE OISEAUX)
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? *Appréciez sommairement l'impact potentiel*
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	CONSOMMATION D'ESPACES FORESTIERS AU PROFIT DES ESPACES AGRICOLES
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☐	☒	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☐	☒ ☒	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	☒	☐	AUGMENTATION SURFACE AGRICOLE DANS UNE COMMUNE TRÈS BOISÉE

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

IL EST PREVU DE CONSERVER QUELQUES ARBRES ET BOSQUETS SUR LA SURFACE A DEFRICHER POUR L'ABRI DES ANIMAUX D'ELEVAGE

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

CE PROJET DEVRAIT ETRE DISPENSE D'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE CAR IL A TRES PEU D'IMPACTE SUR LE MILIEU

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publié** ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories *5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement* un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux *5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :* plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☒

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Fait à LA SAULIERE le, 15/05/2018

Signature

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

cerfa
N° 14752*01

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire

à joindre au formulaire de demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact *Cerfa* n° 14734*01

Personne physique

Nom: DEDENIS
Prénom: PATRICE
Adresse
Numéro:
Extension:
Nom de la voie:
5 LA SAULIERE
Code Postal: 19170
Localité: PEROLS / VEZERE
Pays:
Tél: 06-81-31-54-73
Fax:
Courriel: @

Personne morale

Nom:
Adresse
Numéro:
Extension:
Nom de la voie:
Code postal:
Localité:
Pays:
Tél:
Fax:
Courriel: @

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom:
Prénom:
Qualité: IDEM
Tél:
Fax:
Courriel: @

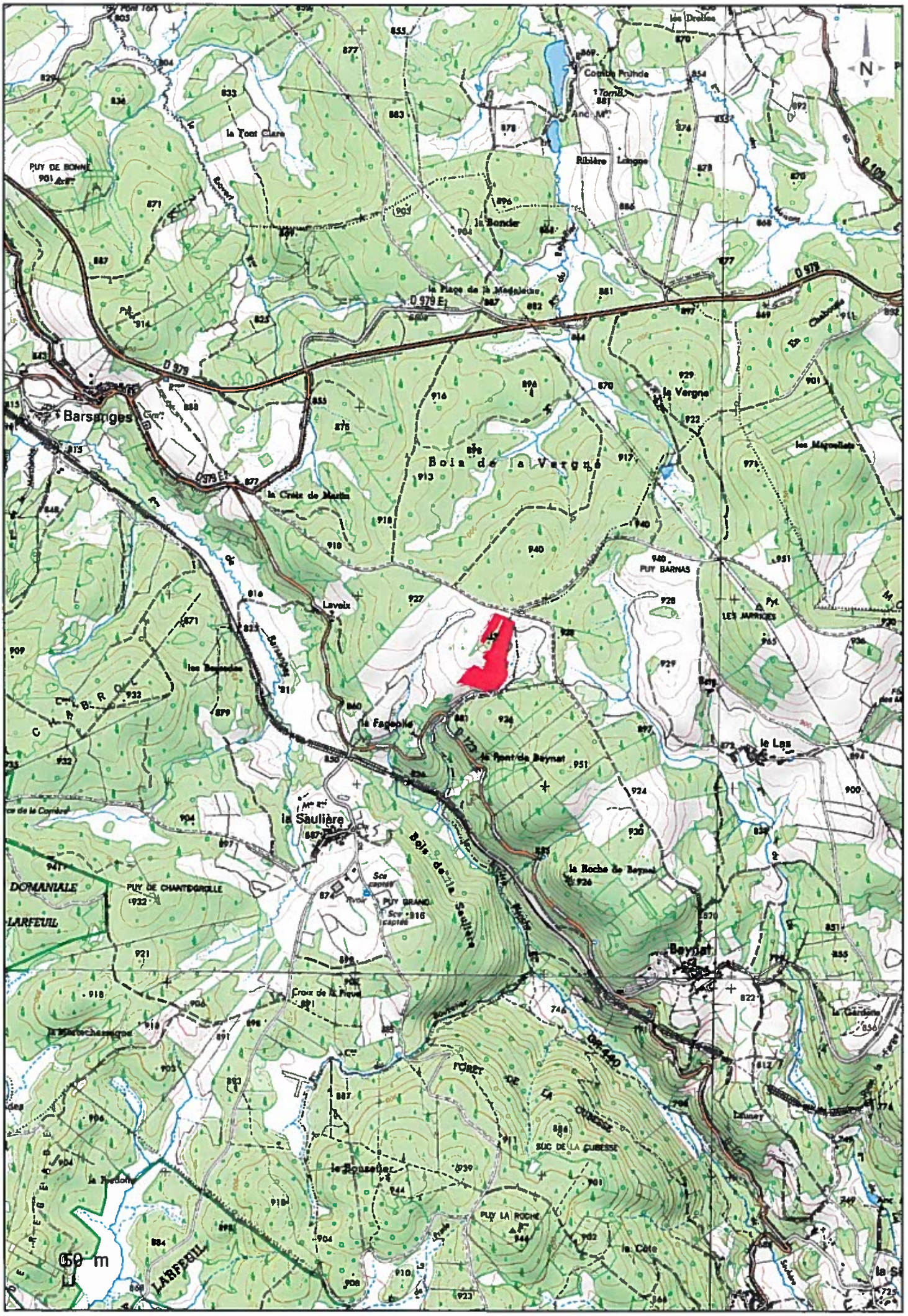
N
Barsanges
Bois de la Vergne
la Vergne
la Croix de Mauts
Laveix
la Fageolle
la Saulière
Bois de la Saulière
la Roche de Beynat
Beynat
le Las
PUY BARNAS
LES MARRIGES
PUY DE BONNE
la Font Claire
la Bonder
la Place de la Madeleine
Coquille Profonde
Ribière
Langne
les Drelles
les Mazouillets
la Bégaudie
PUY DE CHANTEGRELLE
DOMANIALE
LARFEUIL
PUY GRAND
Croix de la Fieve
le Maréchalgique
FORET DE LA CHABESSE
SUC DE LA CHABESSE
le Bousselier
PUY LA ROCHE
la Côte
la Rudolie
le Gandeau
Lesney
D 979
D 979 E
D 120
D 100
D 440
50 m
1:25 000

N
rural
5
86
rural
6
7
8
9
REBIERE
BLANCHE
BLANCHE
10
13
11
14
Chemin
12
15
3
0
50 m
2

1:2 500

1:2 500

1:8 000

Photographies

Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé

1. Description du contexte

Projet de défrichement de Monsieur DEDENIS Patrice, commune de PEROLS SUR VEZERE (19)
Surface du projet : 5,59 ha
Objectif : Mise en culture (prairie)

Ce projet est intégralement inscrit dans le périmètre du site NATURA 2000 : ZPS DU PLATEAU DE MILLEVACHES - FR 7412003.
Une partie de ce projet recoupe également le périmètre d'une ZNIEFF de type 2 (Vallée de la Soudeillette)

2. Description de la zone d'implantation du projet

2.1. Usage actuel sur la zone de réalisation du projet

_ Ancienne utilisation forestière de la zone : ce sont des anciennes futaies artificielles coupées à blanc il y a environ une dizaine d'année, jamais replantées, et couvertes d'accrus spécifiques de ce type de milieu (genets, ronces, bouleaux, pins sylvestres, ...).
_ Ancienne utilisation agricole : présence d'une ancienne plantation d'épicéas en haute densité vouée à la production de sapins de noël

2.2. Milieux naturels présents sur la zone

Aucun milieu naturel présent sur la zone ni en périphérie. Ce sont des zones fortement liées aux activités humaines telles que la sylviculture ou l'agriculture.

2.3. Espèces faune et flore de la zone

Les éléments arborés sont quasiment absent de la surface du projet (anciennes coupes rases non reboisées), donc aucune espèce d'oiseau d'intérêt communautaire identifiée dans le document d'objectif n'est susceptible de nicher ici.

3. Caractéristiques de la zone de protection spéciale (ZPS) au titre de Natura 2000 Gorges de la Dordogne référencée FR74112001

3.1. Les espèces faune et flore de la ZPS

Voir DOCOB : www.pnr-millevaches.fr/IMG/pdf/docob_zps_millevaches_vol_1_bd.pdf

3.2. Les milieux naturels de la ZPS

Voir DOCOB : www.pnr-millevaches.fr/IMG/pdf/docob_zps_millevaches_vol_1_bd.pdf

3.3. Vulnérabilité

Très peu de vulnérabilité du milieu. Les surfaces couvertes d'accrus suite à des coupes non reboisées sont loin d'être marginales sur le plateau de Millevaches et dans le périmètre de la ZPS. La surface occupée par ce type de milieu est même en augmentation en raison de l'intensification de l'exploitation forestière de la zone.

3.4. Lien écologique avec le projet

Augmentation de la surface pastorale du secteur : le défrichement a pour but la mise en culture, et notamment l'implantation de prairies. Ces zones fourragères pâturées de manière extensive par des troupeaux ruminants possèdent un réel intérêt environnemental (biodiversité intrinsèque, maintien des sols, ...).
En alternance avec des peuplements forestiers, la présence de ces écosystèmes pastoraux est également favorable au maintien des populations de nombreux rapaces et chauve-souris.

4. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé

4.1. Effets prévisibles du projet

Le défrichement impliquant la coupe rase de peuplements forestiers, l'impact principal du projet serait une perte d'habitats pour les espèces forestières. Mais ces parcelles n'ont qu'un passif forestier et sont aujourd'hui en phase transitoire.

4.2. Mesures d'évitement et de réduction

La principale mesure de réduction des impacts est de réaliser les travaux de défrichement en dehors de la période de reproduction des espèces concernées, à savoir une échelle de temps s'étalant de mars à juillet inclus.
Les travaux seront donc entièrement réalisés entre septembre et février.

De plus, des surfaces forestières ainsi que quelques arbres épars seront maintenus sur la zone du projet.

Animateur du site : *Olivier VILLA – PNR DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN*
Contacté le 27/06/2018